

Produit : Libre circulation Mutilé du travail (Marseille)

Tarif en vigueur : 1 septembre 2025

Type de tarif : Tarifs réduits

Type de produit : Libre circulation

Coût support :

Frais de dossier :

Prix final : 0.00

Mode de paiement : Gratuit

Description :

Cette libre circulation vous permet de voyager en illimité sur la zone CIEL.

Conditions : Etre domicilié à Marseille depuis plus de 6 mois,
Etre mutilé du travail

Marche à suivre :

Envoyez votre dossier complet au Centre Communal d'Action Sociale de votre commune

[> Consulter les coordonnées de votre CCAS](#)

Services : Bus, Métro, Tram, lanavette, Ferry Boat, Parking
RTM

Catégorie de produit : PMR / Militaire, Mutilé du travail

Domicile : Marseille

Fréquence : unité

Justificatifs : Copie du justificatif de domicile au nom et prénom du titulaire du Pass : quittance de loyer, électricité ou téléphone datant de 6 mois minimum, Notification de rente " accident du travail " supérieure ou égale à 50 %, Photocopie pièce d'identité du titulaire du Pass recto/verso ou recto, Copie de l'attestation au verso dûment remplie et tamponnée par l'organisme qui verse la rente

Lieux de vente : Points d'accueil Métro : Castellane, Saint-Charles, Vieux-Port, Noailles, Gèze, La Rose, Sainte-Marguerite, Espace Service Client Bourse (6 rue des Fabres, 13001)

Nombre de voyages : Voyages illimités

Période de validité : 24 mois

Rechargement : Reconduction sous condition

Réseau : Marseille

Support : Transpass